



Ambassade du Burkina Faso
en France
159, bd Haussmann 75008 Paris

INONDATIONS AU BURKINA FASO **APPEL A LA SOLIDARITE**

Dégâts matériels très importants, décès de 08 personnes



Le 1^{er} septembre 2009, tôt le matin, une pluie diluvienne s'est abattue sur la région du centre, particulièrement à Ouagadougou et sur plusieurs autres régions du pays, occasionnant des inondations qui ont causé d'importants dégâts matériels et la perte de vies humaines.

LES CONSEQUENCES DE L'INONDATION

- Situation humanitaire:

150 000 sinistrés ont été enregistrés rien qu'à Ouagadougou et dans les communes rurales de la région du Centre.

08 décès sont à déplorer

- Dégâts matériels

De nombreux barrages, ponts, édifices, habitations ont été totalement ou partiellement détruits dans plusieurs communes.

Le Centre Hospitalier Yalgado Ouédraogo a été inondé et rendu en grande partie inopérant.

LA GESTION DE LA CATASTROPHE

- 110 sites d'accueil et d'hébergement des sinistrés ont été ouverts.

Evaluation des besoins pour faire face à l'urgence

- Alimentation et approvisionnement en eau potable
- Matériel de survie: couvertures, seaux, friperies, lampes tempêtes, moustiquaires
- Produits sanitaires
- Appui logistique
- Viabilisation des sites principaux et secondaires d'hébergement
- Réhabilitation des ouvrages

Le montant des besoins d'urgence est évalué à 10 705 195 euros et le coût global de la réhabilitation à 107 034 455 euros.

Il a été lancé un appel à la solidarité nationale et internationale. L'ambassade du Burkina Faso en France coordonne la collecte des dons en espèce, en nature en collaboration avec le tissu associatif burkinabè. Un comité de coordination a été mis en place à cet effet.

POUR VOS DON

Comité de coordination des dons de l'Ambassade du Burkina.

Point Focal : Mme Bernadette Bonkoungou, Service Social. Tel.: 06 46 35 53 56 & 01 43 59 74 86

Coordonnateur : M. Piabié Firmin Grégoire N'Do, Ministre Conseiller. Tel.: 06 27 03 33 19 & 01 43 59 74 82

● Les dons en espèce : S'adresser au comité de coordination de l'ambassade ou à une association burkinabè

● Les dons par virement bancaire : Ambassade du Burkina Faso. Porter la mention « Inondations »

N° Iban : FR76 3000 4007 8300 0050 0637 901			
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPCE			
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30004	00783	00005006379	01

● Les dons par chèque : Chèques à libeller à l'ordre de l'Ambassade du Burkina Faso en France.

● Les dons en nature : S'adresser au comité de coordination des dons de l'ambassade ou à une association burkinabè. Réception des dons à l'Ambassade du Burkina Faso en France sise au 159, bd Haussmann, 75008 Paris.

Tout don donnera lieu à la remise d'une quittance ou d'une attestation